

Image not found or type unknown



Moisissures travaux nuisances et dédommagements

Par **laurence66**, le **17/03/2015** à **17:18**

Bonjour, voici mon cas. J'ai emménagé en août 2013 dans un appartement appartenant à une personne privé . Il s'agit d'une vieille maison divisée en 3 appartements.rnQuelques traces de moisissures ont commencé a apparaître sur les murs du salon. J'ai averti la propriétaire qui est venue constater avec un plombier. Il a proposé des travaux mais j'avoue ne pas avoir eu envie de nuisances. J'ai dit que ce n'était pas la peine pour le moment. Aujourd'hui la moisissure s'est étendue sur tout un mur du salon, les toilettes, ainsi que la chambre de ma fille.De plus tous les tissus sentent le moisi dans les armoires les placards etc. Et il fait froid. D'où des notes d'électricité élevées .La propriétaire accepte les travaux, mais si il y a nuisances qui perturbent notre vie quotidienne puis je demander une indemnité ?rnMerci de vos réponses.